

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MARCAIS

République Française

SEANCE ORDINAIRE DU 15 MAI 2018

Délibération N°2018-17

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	: 11
En exercice	: 9
Qui ont pris part à la délibération	: 9

Date de la convocation : 07 mai 2018 Date d'affichage : 7 mai 2018

Objet de la délibération : **avenants marché travaux crèche école**

L'An deux mil dix huit et le quinze mai à 20h

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre Prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence De Mme RIVET M., Maire.

Présents : Mme RIVET M. ; M DUPUIS C. ; M MANSART S. ; Mme DION A.,
M LAVAINÉ P. ; M LEDUC G. ; Mme RIBAUDEAU C. ; Mme SIBOULET N.

Absent excusé : M LEDOUX B

Secrétaire (s) de séance : M LEDUC G. ;

Le Maire rappelle la délibération en date du 14 avril 2018 concernant le marché de travaux crèche/école/cantine, et précise que des avenants devront être signés pour la plupart des lots, en plus-value ou moins-value, dans le respect de la législation sur les marchés publics. Elle présente les montants portés à sa connaissance à ce jour par les entreprises et l'architecte :

- lot 2 : -24262€25 HT (écart -17,17 % montant initial)
- lot 4 : - 2431€71 HT (écart -2,87 % montant initial)
- lot 6 : -1297€04 HT (écart -2 % montant initial)
- lot 8 : -5 895€ 00 HT (écart -4,59 % montant initial)
- lot 9 : - 3 727€06 HT (écart -11,19 % montant initial)
- lot 13 : -11 000€00 HT (écart -28,95 % montant initial).

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, en vertu de l'article L2122-22 4° du CGCT, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer ces avenants et tous les avenants relatifs au marché de travaux crèche /école/cantine, quelle que soit leur augmentation, dans le respect de la législation des marchés publics. Le Maire rendra compte à chacune des réunions du conseil municipal des décisions prises en vertu de cette délégation.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en sous-préfecture
Le

Signature et cachet
Pour copie conforme
à Marçais le 15 mai 2018
Le Maire , Michelle RIVET